



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS, PATINEURS, ENTRAÎNEURS ET ADMINISTRATEURS

SAISON 2017-2018

PRÉAMBULE

Le présent code d'éthique a pour objectif de favoriser la pratique du patinage de vitesse, dans un environnement sain et propice au développement personnel de chaque individu, tant sur la glace qu'en dehors de celle-ci.

Il régit les rapports entre les intervenants impliqués dans la pratique de ce sport. Sans être exhaustif, il permet au conseil d'administration du club Les Comètes de Chicoutimi d'appliquer uniformément et objectivement des normes de conduite pour l'ensemble des intervenants, et de sanctionner les comportements répréhensibles s'il y a lieu.

Les patineurs, leurs parents, les entraîneurs et les administrateurs du club de patinage de vitesse de Chicoutimi ont la responsabilité de veiller au respect du présent code.

ACCEPTATION

L'acceptation de ce document est une condition obligatoire pour que le club des Comètes de Chicoutimi procède à l'affiliation du patineur.

Nom du parent / tuteur et signature :

Nom du (des) patineur(s) et signature(s) :

Date :

Notes : 1-Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte. 2-Le code d'éthique est déposé dans la section « Documentation et autres liens » du site cometesdechicoutimi.com.



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS, PATINEURS, ENTRAÎNEURS ET ADMINISTRATEURS

SAISON 2017-2018

Les parents doivent s'intéresser au développement de leur enfant et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent collaborer à l'utilisation du patinage de vitesse comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Le bien-être et l'épanouissement des jeunes constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive. Pour bien s'acquitter de mes devoirs en tant que parent, mes propos et mes comportements démontrent que :

A	Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien.
B	J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
C	Je respecte les entraîneurs et je leur laisse assumer pleinement leur rôle sans exercer de pression à leur égard.
D	Je considère la victoire comme un des plaisirs de ce sport, je dédramatise la défaite et reconnaît les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
E	Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres patineurs de mon club et des autres clubs.
F	Je respecte les décisions des arbitres et autres bénévoles qui organisent les compétitions (seul l'entraîneur peut intervenir auprès des arbitres en compétition).
G	J'ai une bonne conduite et j'utilise un langage respectueux dans mes communications.
H	J'aide à la pose et l'enlèvement des matelas si ma condition physique le permet et je m'occupe de la préparation de mon jeune (si nécessaire) pendant que la Zamboni est sur la glace.
I	J'évite la discrimination, le dénigrement et la violence sous toutes formes qu'elles soient.
J	Je respecte les administrateurs qui s'impliquent et je comprends qu'ils cherchent à favoriser la bonne marche et le développement du club dans l'intérêt général de ses membres.
K	Je fais les démarches auprès du comité d'éthique pour toutes situations me causant préjudice ou pouvant affecter la bonne marche du club.



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS, PATINEURS, ENTRAÎNEURS ET ADMINISTRATEURS

SAISON 2017-2018

Pour bénéficier au maximum de la pratique du patinage de vitesse, le patineur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. Le patineur ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'une discipline sportive et que le plaisir en fait partie. En tant que patineur : *

Frais d'inscription non remboursés pour le SAE et remboursement au prorata des journées écoulées pour la cotisation au club.

A	J'utilise un langage courtois et respectueux envers les administrateurs, les entraîneurs, mes coéquipiers, les autres patineurs et les officiels.	
B	Je démontre une présence assidue et de la ponctualité aux entraînements en étant prêt au banc lorsque la Zamboni est sur la glace et je comprends que les entraîneurs pourront me refuser l'accès sur la glace en cas de retard non justifié (groupes 1,2, 3 et sports-études).	
C	Je m'assure d'avoir tout mon équipement en bon état à chaque entraînement et je comprends que les entraîneurs pourront me refuser l'accès sur la glace en cas de non-conformité de mon équipement.	
D	J'adopte un bon comportement et une attitude positive en tout temps afin d'être un digne représentant du patinage de vitesse et du club des Comètes.	
E	Je suis discret et respectueux envers les résultats, les performances et les situations personnelles des autres patineurs.	
F	Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique envers les autres.	
G	Je cherche à m'améliorer et je considère le dépassement personnel plus important que le résultat en fournissant un effort continu dans les entraînements.	
H	Je n'utilise pas de substances illicites qui pourraient me donner un avantage sur d'autres patineurs et consulte mon entraîneur en cas de doute.	
I	Je respecte les décisions des arbitres et autres bénévoles qui organisent les compétitions (seul l'entraîneur peut intervenir auprès des arbitres en compétition).	
J	Je comprends que patiner au club est un privilège et que le non-respect des règles peut entraîner les sanctions suivantes allant jusqu'au renvoi :	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avertissement verbal 2. Mot aux parents 3. Réflexion et retrait (entraînement et / ou compétition) 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Suspension 1 semaine 5. Retrait du club et / ou du sport-études le cas échéant



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS, PATINEURS, ENTRAÎNEURS ET ADMINISTRATEURS

SAISON 2017-2018

Les entraîneurs jouent un rôle clé dans le développement personnel et sportif des jeunes. La relation privilégiée qui se développe permet aux entraîneurs d'influencer positivement les athlètes. En tant qu'entraîneur :

A	Je me comporte de façon éthique et je m'occupe équitablement de l'ensemble des jeunes sous ma responsabilité.
B	Je m'assure de conserver un climat sain et positif dans le groupe et je gère, en collaboration avec le conseil d'administration et le comité d'éthique, les cas disciplinaires.
C	Je mets le bien-être émotionnel et physique de l'athlète au-delà du désir de gagner.
D	Je sensibilise les patineurs à l'esprit sportif, j'encourage et je valorise de tels comportements.
E	J'ai comme préoccupation principale les intérêts des patineurs et je communique le plus régulièrement et le plus efficacement possible avec eux et leurs parents lorsque requis.
F	Je suis ponctuel aux entraînements en étant prêt au banc lorsque la Zamboni embarque sur la glace et je gère les retards selon la politique du club.
G	Je fais preuve de jugement dans le développement des relations avec les patineurs et aux moyens de communication que j'utilise (ex. Internet).
H	J'ai conscience de l'influence que je peux exercer sur les jeunes et je m'engage à ne jamais abuser de leur confiance ou du pouvoir de mon poste au club.
I	Je me garde de faire des promesses aux patineurs ou aux parents en me limitant à discuter des progrès individuels des athlètes et je n'accepte aucune pression des patineurs ou des parents.
J	Je m'engage à suivre les lignes directrices et les décisions prises par le CA et à les respecter.



CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS, PATINEURS, ENTRAÎNEURS ET ADMINISTRATEURS

SAISON 2017-2018

Les administrateurs sont responsables de la bonne marche et du développement du club dans l'intérêt général de ses membres. Les règlements généraux du club doivent être à la base de leurs décisions et prises de position. En tant qu'administrateur :

A	Je suis respectueux et équitable avec l'ensemble des patineurs, des parents, des entraîneurs et autres intervenants qui s'impliquent au club.
B	Je ne bénéficie ni pour moi ni pour un membre de ma famille de quelques avantages que ce soit.
C	Je m'engage à travailler en équipe avec les autres administrateurs pour l'ensemble du club.
D	Je transmets les informations requises aux entraîneurs, parents et patineurs le cas échéant, en temps et lieu.
E	Je m'engage à respecter les règlements généraux et informer les parents, lorsque requis, de la façon dont le conseil d'administration est régie par les règlements généraux du club.
F	J'ai à cœur la qualité d'enseignement et d'encadrement auprès des jeunes.
G	Je m'assure que l'encadrement des jeunes est exercé par des entraîneurs compétents et respectueux.
H	Je m'assure que les lieux, les installations, les équipements et les règles correspondent aux intérêts des patineurs.
I	Je travaille à maintenir une ambiance propice au patin et un climat social positif au sein du club.
J	Je m'engage à gérer comme il se doit les cas disciplinaires.
K	Je m'engage à respecter le code de conduite des administrateurs.